

Décision portant cessation d'activité d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS

DEC112013DR15

Vu la décision n° DEC050127DR15 du 19 juillet 2005 nommant M. Laurent NABOULET Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Il est mis fin, à compter du 1^{er} septembre 2011, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par M. Laurent NABOULET dans l'unité mixte de recherche n° 5185 - Aménagement, Développement, Environnement, Santé et Sociétés (ADES).

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 1^{er} septembre 2011

Le Directeur de l'unité,
Denis RETAILLE

Visa du Délégué Régional du CNRS
Philippe LECONTE

Visa du Président de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3
Patrice BRUN